

DES PARRAINS SOUTENUS

Pour qui ?

Tout jeune âgé de 16 ans ou plus, qui rencontre des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, est susceptible de bénéficier de ce dispositif d'accompagnement. La sélection sera fondée sur la motivation du jeune et l'évaluation de sa situation sociale.

Comment ?

Le parrainage doit conduire à créer, entre le parrain et le jeune, une relation de confiance et permettre au jeune de retrouver l'estime de soi, de devenir acteur de son projet et prendre une part active dans la société.

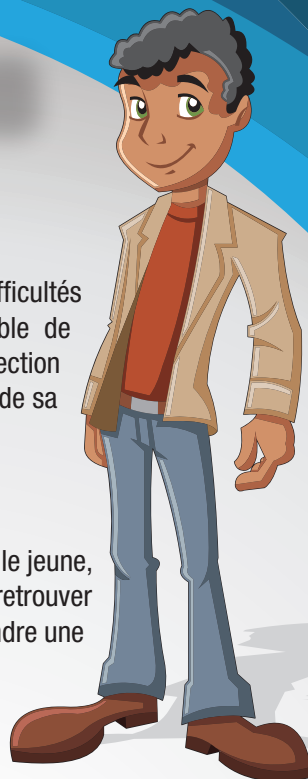
L'accompagnement dure de 8 à 14 mois, en fonction du parcours d'insertion à définir.

Où ?

Pour adhérer à ce programme ou pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez contacter l'équipe de la Direction Mobilité Coopération Jeunesse :

Catherine ELLY HAUDEBOURG ou **Dominique OROSMANN**
au 02 62 942 942.

Tous ces moyens et dispositifs
seront mobilisés pour la réussite
INDIVIDUELLE et COLLECTIVE
des 4000 jeunes parrainés !



PLAN 4000 JEUNES PARRAINES

TROP DE JEUNES LAISSÉS POUR COMPTE

A La Réunion, la moitié des moins de 20 ans vit en dessous du seuil de pauvreté et près de 60% des actifs de moins de 25 ans sont à la recherche d'un emploi.

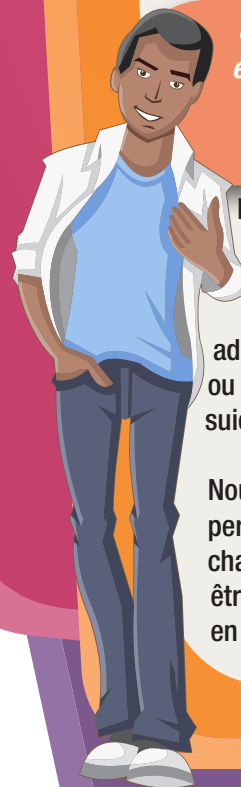
La Réunion s'est transformée ces dernières années mais le développement n'a pas profité à tous.

« L'équité semble avoir été sacrifiée sur l'autel de l'efficacité économique, avec comme résultat une croissance au contenu en emploi insuffisant. »

Livre blanc de l'urgence sociale – Juin 2012

Parmi les plus jeunes, cette situation laisse un sentiment d'abandon et d'impuissance. N'ayant confiance ni en la société, ni en eux-mêmes ils ne peuvent s'engager dans des projets ou des formations. Les plus désespérés adoptent des comportements de violence contre les autres ou tourner contre eux-mêmes, à travers par exemple les suicides ou la drogue.

Nous ne pouvons pas laisser une partie de notre jeunesse se perdre. Notre action doit être déterminée. Elle doit permettre à chaque jeune de retrouver l'estime de soi, d'acquérir les savoir-être et savoir-faire indispensables pour prendre sa propre vie en main.



DONNER UNE CHANCE A LA JEUNESSE REUNIONNAISE

« Si nous ne nous occupons pas de notre jeunesse, elle saura s'occuper de nous ».
Don Bosco

Face à une telle situation, il est de notre responsabilité commune de ne pas baisser les bras et de tout mettre en œuvre pour offrir une chance à notre jeunesse.

Le Conseil général bâtit un plan ambitieux : proposer en 2014 à 4.000 jeunes en difficultés d'insertion sociale ou professionnelle un accompagnement à la construction de leur projet de vie.

C'est l'attente de la jeunesse réunionnaise comme le montre le succès de l'Académie des Dalons qui a déjà accueilli deux promotions en 2013. Cette première expérience a démontré l'intérêt de proposer de nouvelles formes de mobilisation des jeunes, fondées sur le respect de soi et des règles mais aussi sur différentes disciplines permettant aux jeunes de s'exprimer et de se révéler.

Elle démontre aussi le besoin d'un accompagnement personnalisé adapté aux besoins et aux attentes de chaque jeune. C'est la raison pour laquelle, dans ce nouveau programme, chaque jeune bénéficiera des conseils d'un parrain choisi parmi des personnalités elles-mêmes reconnues dans la société réunionnaise.

Un accompagnement qui mobilise tous les moyens du Conseil Général

- l'accompagnement d'un travailleur social ou d'un conseiller en insertion pour faire émerger le projet du jeune et faciliter sa mise en œuvre,
- les partenariats éducatifs, culturels et sportifs déjà développés par la collectivité, pour faciliter l'apprentissage des savoir être,
- les compétences des personnels de la collectivité pour favoriser le transfert des savoir faire,
- les opportunités d'ouverture et d'échange offertes par les actions de coopération,
- les projets départementaux de développement et d'aménagements du territoire, notamment dans les domaines agricoles et environnementaux, comme supports de création d'activités,
- les dispositifs d'insertion pour faciliter l'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante.

Des parrains prestigieux comme coaches

L'accompagnement réalisé par les professionnels du Conseil général est complété par un parrainage. Le parrain aide et conseille le jeune tout au long du programme.

Il a pour mission de soutenir et encourager le jeune dans ses démarches. Il deviendront également les « ambassadeurs » de la jeunesse réunionnaise dans leur sphère d'influence.

Ils seront aussi leurs modèles.

N'essayez pas de devenir un homme qui a du succès. Essayez de devenir un homme qui a de la valeur.

Albert Einstein

